

communiqué



Objet : Arrêt des prises de rendez-vous en déchèterie

Les déchèteries vous accueillent à nouveau sans rendez-vous

Au début du déconfinement, les déchèteries étaient accessibles uniquement sur rendez-vous. Depuis deux mois, les conditions d'accès ont pu être assouplies avec la possibilité de s'y rendre sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous le reste du temps.

À compter de samedi 12 septembre, toutes les déchèteries seront libres d'accès, sans rendez-vous, exceptée la déchèterie de Saulnières, qui elle, reste fermée.

Les déchèteries reprennent ainsi une activité normale aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Attention ! Les règles sanitaires sont toujours d'actualité :

- ➡ port du masque obligatoire
- ➡ les gestes barrières doivent être respectés
- ➡ l'utilisateur doit apporter son matériel pour nettoyer les abords du quai où il aura déchargé (balai + pelle)
- ➡ les lave-mains ne sont pas accessibles aux usagers et la déchèterie ne fournit pas de solution hydroalcoolique

Concernant les demandes de cartes d'accès en déchèterie :

- ➡ Pour les communes de l'Agglo du Pays de Dreux, pas de changement. La demande de carte d'accès en déchèterie se fait toujours sur le site internet de l'Agglo (www.dreux-agglomeration.fr). Il est nécessaire de remplir un formulaire et de joindre une photocopie de pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.
- ➡ Pour le reste du territoire,
 - soit sur le site internet de sitreva www.sitreva.fr
 - soit par courrier en envoyant une photocopie de justificatif de domicile, en précisant la déchèterie sur laquelle vous souhaitez récupérer votre Pass'Déchèterie ainsi que votre adresse électronique qui vous permettra d'être averti dès que votre carte sera disponible sur la déchèterie choisie.

Contact

Bruno LOURDELET - Nathalie DUJARDIN

Tél : 01.34.57.12.20

communication@sitreva.fr

www.sitreva.fr

[facebook.com/sitreva](https://www.facebook.com/sitreva)

